



**Non**  
au démantèlement  
de l'AVS

**NON** À UNE RÉFORME SUR LE DOS DES FEMMES

**NON** À UN FINANCEMENT INSUFFISANT  
ET À COURT TERME

**NON** AU REFUS D'ENTRER EN MATIÈRE SUR DES  
FORMES ALTERNATIVES DE FINANCEMENT

**NON** À UNE VOIE OUVERTE POUR DE NOUVELLES  
AUGMENTATIONS DE L'ÂGE DE LA RETRAITE

**NON** À UNE BAISSÉ DE RENTE POUR LES FEMMES

**VOTEZ  
NON**  
À CETTE RÉFORME

TOUS LES ARGUMENTS EN  
SUIVANT LE LIEN QR-CODE



[www.sciv.ch](http://www.sciv.ch)

**NOS SECRÉTARIATS**

 **SCIV**  
Le syndicat

**Sierre** ■ Rue Centrale 4 ■ 3960 Sierre ■ 027 452 26 26  
**Sion** ■ Rue de la Porte-Neuve 20 ■ 1950 Sion ■ 027 329 60 60  
**Martigny** ■ Rue de la Poste 12 ■ 1920 Martigny ■ 027 722 44 15  
**Chablais** ■ Avenue du Théâtre 12 ■ 1870 Monthey ■ 024 475 71 71  
**Aigle** ■ Chemin de la Zima 2 ■ 1860 Aigle ■ 024 468 12 13

## Dix arguments contre AVS 21

**Les femmes reçoivent toujours environ un tiers de pension en moins que les hommes ! C'est honteux. Pourtant, avec AVS21, le Parlement veut maintenant mettre en œuvre un projet de démantèlement sur le dos des femmes: C'est inacceptable.**

### 1. Une réforme sur le dos des femmes

Le cœur de cette réforme de l'AVS est l'augmentation de l'âge de la retraite des femmes. Au cours des dix prochaines années, cela devrait permettre d'économiser environ 10 milliards de francs. Une part substantielle des coûts de la réforme sera donc supportée par les femmes. On a sciemment ignoré le fait que les rentes des femmes issues des premier et deuxième piliers sont globalement inférieures d'un tiers à celles des hommes et que les femmes sont donc déjà moins bien loties à la retraite.

### 2. Mesures pseudo-sociales pour la génération de transition

Le Parlement a fixé des suppléments de rente pour la génération de transition ainsi que des taux de réduction réduits en cas d'anticipation de la rente. Ces mesures ne peuvent toutefois pas être combinées. Cela signifie qu'aucun supplément de rente n'est versé en cas d'anticipation de la rente. Pour les femmes dont le revenu annuel moyen déterminant est supérieur à 57 360 francs, cela entraîne des pertes de rente. Plus de la moitié des femmes de la génération de transition sont concernées par cette situation. De plus, les suppléments de rente doivent être versés de manière échelonnée, seules deux classes d'âge les reçoivent intégralement.

### 3. La voie est ouverte pour de nouvelles augmentations de l'âge de la retraite

La voie est ouverte pour de nouvelles augmentations de l'âge de la retraite: le Parlement a ignoré des possibilités de financement alternatives et durables en plus de l'augmentation de l'âge de la retraite (voir points 5 et 6). Il est donc d'ores et déjà clair que le débat sur de nouvelles augmentations de l'âge de la retraite - âge de la retraite 66/67 - sera relancé après les prochaines élections de 2023. Il faut éviter de faire de l'augmentation de l'âge de la retraite l'option "la plus simple" pour financer l'AVS!

### 4. Perspective de financement à court terme

Perspective de financement à court terme: l'augmentation de la TVA devrait générer environ 1,4 milliard de francs par an pour l'AVS. Même en combinaison avec les économies réalisées grâce à l'augmentation de l'âge de la retraite des femmes (voir point 1), l'AVS sera à nouveau confrontée au même problème dès 2026: un manque de financement. C'est pourquoi il faut des solutions de financement durables, et non une réforme à courte vue.

### 5. Les formes alternatives de financement sont ignorées

Les formes alternatives de financement sont ignorées: Travail.Suisse a déjà attiré l'attention sur les formes alternatives de financement de l'AVS au début du débat politique. Outre la suppression de la discrimination salariale (voir point suivant), le Parlement a aussi renoncé à verser à l'AVS les recettes de la Banque nationale suisse provenant des taux d'intérêts négatifs. Ceux-ci sont perçus depuis 2015 et auraient ainsi rempli les caisses de l'AVS d'un total d'environ 14 milliards de francs. La BNS a une fortune de plus de 1'000 milliards de francs, son indépendance n'aurait pas été remise en question par cette mesure. Les revenus des taux d'intérêt négatifs appartiennent à tous et pourraient profiter à tous via l'AVS.

### 6. Aucune mesure pour remédier à la discrimination salariale

La discrimination salariale des femmes entraîne à elle seule un manque à gagner annuel de 825 millions de francs pour l'AVS. La comparaison directe le montre: l'élimination de la discrimination salariale apporterait un gain plus important que le relèvement de l'âge de la retraite des femmes. Une lutte efficace contre la discrimination salariale entre hommes et femmes contribuerait donc de manière substantielle à l'assainissement de l'AVS - et rendrait inutile le relèvement de l'âge de la retraite pour les femmes. Mais le Parlement ne veut pas agir dans ce domaine, bien au contraire: ainsi, lors de la révision de la loi sur l'égalité, il a relevé de 50 à 100 collaborateurs le seuil conduisant à l'obligation d'analyser l'égalité salariale dans l'entreprise.

### 7. Une égalité négative

Les hommes aussi sont concernés par la réforme de l'AVS. A l'origine, le Conseil fédéral avait demandé que l'anticipation de la rente soit possible pour les femmes et les hommes à partir de 62 ans. Actuellement, seules les femmes peuvent le faire. La réforme de l'AVS va maintenant dans une autre direction: à l'avenir, les femmes comme les hommes ne pourront toucher leur rente qu'à partir de 63 ans (à l'exception de la génération de transition). Cette adaptation est inacceptable et conduit à une égalité négative. Ce point n'était pas contesté lors de la votation sur la prévoyance vieillesse 2020. Le Parlement a ici violé le principe de la bonne foi.

### 8. Perte de confiance chez les jeunes

Le plus grand capital de la prévoyance vieillesse est la confiance de la population. Les jeunes doivent pouvoir compter sur une prévoyance vieillesse stable. Pour maintenir et renforcer cette confiance, il faut en premier lieu une perspective de financement à long terme.

### 9. Non-respect de l'état d'esprit de la population

Le 18 septembre 2021, 15 000 personnes ont manifesté à Berne pour réclamer de meilleures rentes; la même année, la grève des femmes a fait descendre dans la rue près de 100 000 personnes dans toute la Suisse. En outre, de nombreux collectifs de grève des femmes et des organisations de défense des droits des femmes ont attiré l'attention sur la grave discrimination économique dont sont toujours victimes les femmes. Lors de la session des femmes d'octobre 2021, plusieurs pétitions ont été adoptées en faveur d'une amélioration de la situation des femmes dans l'AVS et la prévoyance professionnelle. La réponse du monde politique? Cette réforme de l'AVS ratée!

### 10. La pire combinaison possible des projets de réforme du premier et du deuxième pilier

Si l'on ajoute à cela les dégâts que le Parlement risque de causer dans le deuxième pilier, le tableau est sombre pour les rentes des femmes. Dans la prévoyance professionnelle, les rentes risquent d'être massivement réduites, ce qui touchera en grande partie les personnes ayant un faible taux d'occupation et les bas salaires - donc en majorité des femmes. Elles ont besoin d'une aide rapide pour obtenir une rente de vieillesse décente et non d'une nouvelle réforme dont elles devront faire les frais.